

**MEMBRES DU COMITÉ :**

M. Robert Védrine, citoyen  
Mme Danielle Simard, MRC de la Rivière du Nord  
Mme Lorraine Couet, citoyenne  
M. Yvon Berthiaume, citoyen et président du Comité  
Mme Annie Bélanger, Club récréatif et équestre des Laurentides  
Mme Louise Lalonde, Municipalité de Saint-Hippolyte  
Mme Céline Mul, citoyenne

**WASTE MANAGEMENT :**

M. Daniel Brien, directeur général des lieux d'enfouissement au Québec  
M. Hugues Vincelette, coordonnateur des relations communautaires  
M. Martin Dussault, directeur des Affaires publiques

**TECSULT :**

M. Éric Deneut, biologiste  
M. Dominic Bourget  
M. Bernard Desjardins

**TRANSFERT ENVIRONNEMENT :**

M. André Delisle, animateur  
M. Alex Craft, rapporteur  
Mme Alexandra Boileau, rapporteuse

**COMITÉ DE VIGILANCE**

**Lieu d'enfouissement de Waste Management, Sainte-Sophie**

**Salle du Club Optimiste de Sainte-Sophie**

**Jeudi 19 juin 2008**

**19h00**

---

**Ordre du jour (proposition)**

- |         |   |
|---------|---|
| 19 h 00 | Mot de bienvenue  |
| 19 h 05 | Approbation du compte rendu (réunion du 27 mars 2008)   |
| 19 h 10 | Rapports d'activités : <ol style="list-style-type: none"><li>1. Registre des plaintes</li><li>2. Fonds de valorisation agricole</li><li>3. Projet de rejet des eaux (Rivière Jourdain)</li><li>4. Projet de développement du site</li><li>5. Diffusion du Rapport annuel 2007</li></ol> |
| 19h 30  | Rapport du programme d'abattage sélectif (TECSULT)  |
| 20 h 00 | Nouvelles technologies de valorisation (Plasco, etc.)   |
| 20 h 20 | Pause   |
| 20 h 30 | Contenu et fonctionnement du site Web (Approbation)   |
| 21 h 20 | Divers et prochaine réunion   |
| 21 h 30 | Fin de la rencontre   |



### Liste des plaintes – LET Sainte-Sophie

DATE DE LA PLAINTÉ	PLAIGNANT	NATURE DE LA PLAINTÉ	MESURES CORRECTIVES
8 janvier 2008 (2008-001)	M. Yvon Berthiaume, citoyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Odeurs de biogaz</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vérification de l'efficacité du système de captage du biogaz. Travaux d'amélioration du système de captage en cours sur la phase 2A.</li> </ul>
16 janvier 2008 (2008-002)	M. Yvon Berthiaume, citoyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Odeurs Gaz Metro</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Appel chez Gaz Métro ; équipe technique de Dorval déjà en route.</li> <li>▪ Les technicien de Gaz Métro seront formés afin d'intervenir sur le système de brûleur d'odeurs.</li> </ul>
21 janvier 2008 (2008-003)	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Odeurs de biogaz</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vérification de l'efficacité du système de captage du biogaz. Remplacement de têtes de puits sur la phase 2A.</li> </ul>
10 mars 2008 (2008-004)	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Odeurs de biogaz</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tempête de neige ayant causé plusieurs arrêts (pannes électriques) du système de captage et de destruction du biogaz.</li> <li>▪ Le débranchement de têtes de puits.</li> <li>▪ Accès du site difficile pour l'équipe technique de WM.</li> </ul>



## Liste des plaintes – LET Sainte-Sophie

DATE DE LA PLAINTÉ	PLAIGNANT	NATURE DE LA PLAINTÉ	MESURES CORRECTIVES
01 avril 2008 (2008-005)	M. Guy Corbeil	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Camions de RCI empruntent le Rang Ste-Marguerite</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Communication avec la direction de RCI (verbal et écrit) afin de nous assurer de la correction de la situation.</li></ul>



## Politique du Fonds de valorisation agricole – CLD Rivière du Nord

### Mission du Fonds

Le Fonds de valorisation agricole vise à promouvoir et à soutenir la mise en œuvre de projets durables permettant de valoriser le développement agricole aux abords du site de WM Québec inc. à Sainte-Sophie.

### Les critères d'admissibilité et d'approbation des projets

#### **Entreprises admissibles**

Toute entreprise agricole, avec ou sans transformation de produits alimentaires, en démarrage ou en expansion, localisée sur le territoire déterminé par la carte du CVER de Sainte-Sophie (voir annexe).

#### **Critères d'admissibilité**

- Démarrer une nouvelle entreprise ou avoir un projet pour une entreprise existante
- Injecter une mise de fonds personnelle d'au moins 20% des coûts admissibles du projet en argent neuf
- L'entreprise doit être située à l'intérieur du périmètre défini par la carte du CVER de Sainte-Sophie mise en annexe
- Le coût du projet peut être assumé en partenariat avec une ou des institutions financières

#### **Dépenses admissibles**

Les dépenses en capital telles que : équipement de production et petits bâtiments, crédit d'impôt recherche et développement, commercialisation de produits, fonds de roulement.

#### **Dépenses non admissibles**

Équipement roulant, toutes formes de quotas.

#### **Nature de l'aide accordée**

L'aide accordée prendra la forme d'un prêt avec intérêt et sera fait directement à l'entreprise.

- La garantie de prêt ou le prêt ne pourront être inférieurs à 5 000\$, sans toutefois dépasser 50 000 \$
- Dans le cas d'un prêt, le taux d'intérêt sera de 3 % fixe et la durée sera d'un maximum de 7 ans
  - Première année : moratoire sur le capital et les intérêts
  - Deuxième année : moratoire sur le capital seulement
  - De la 3<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> année : capital et intérêt à payer
- Dans le cas d'une garantie de prêt, le taux d'intérêt sera de 2 % l'an sur le montant garanti
- La garantie de prêt ou le prêt devra être cautionné par le promoteur

#### **Restrictions :**

- Les dépenses affectées à la réalisation d'un projet, mais effectuées avant la date de la réception de demande d'aide officielle par le CLD, ne sont pas admissibles
- L'aide financière consentie ne peut servir au fonctionnement d'un organisme, au financement de son service de la dette, au remboursement d'emprunts à venir ou au financement d'un projet déjà réalisé

### Modalités de suivi des investissements

- L'entreprise devra remettre au CLD les états financiers annuels officiels, 90 jours après la fin de l'année financière de l'entreprise
- Selon le risque, le CLD se réserve le droit d'exiger des états financiers mensuels, trimestriels ou semi-annuels
- Le CLD se réserve le droit de visiter l'entreprise, au besoin

---

**Autres conditions**

---

Une offre de garantie de prêt ou une offre de prêt devra être signée entre le CLD et l'entreprise.

Après acceptation d'un financement, l'entrepreneur et/ou actionnaires auront 90 jours pour répondre aux conditions énumérées dans l'offre de prêt sinon ils seront dans l'obligation de refaire une nouvelle demande.

L'aide est conditionnelle à la disponibilité budgétaire consacrée au Fonds de valorisation agricole. Le Comité peut revoir en tout temps sa politique concernant ce Fonds, tant au niveau des critères, des conditions et modalités, que sur la forme d'aide et/ou ses axes prioritaires.

Le Comité n'est, en aucun cas, tenu de garantir des prêts ou de prêter à qui que ce soit même si les critères d'admissibilité sont rencontrés et n'a pas à justifier tous refus.

Nonobstant les critères énoncés précédemment, le Comité se réserve le droit d'évaluer un projet en fonction de son portrait global et de son potentiel.

---

**Présentation des projets**

---

Dans un premier temps, vous devez remplir une fiche d'inscription et déposer un dossier complet (états financiers et documents pertinents) de votre projet à l'adresse suivante :

**FONDS DE VALORISATION AGRICOLE**  
a/s Mme Yanie Villeneuve  
CLD Rivière du Nord  
161, de la Gare, bureau 300  
Saint-Jérôme (Québec)  
J7Z 2B9

Vous pouvez également transmettre votre dossier par télécopieur au 450-431-7507, ou par courriel à l'adresse suivante : [y.villeneuve@clid-rdn.qc.ca](mailto:y.villeneuve@clid-rdn.qc.ca)

**Premier dépôt de projets**

La date limite pour le dépôt des dossiers est le **15 mai 2008, à 16 heures**.

**Deuxième dépôt de projets**

Si le nombre de projets déposés est insuffisant en date du 15 mai, la date limite d'inscription sera alors le **15 octobre 2008, à 16 heures**.

L'agent de développement rural du CLD Rivière du Nord a pour mandat d'étudier les projets, d'appuyer les promoteurs et de faire les recommandations nécessaires afin que leurs projets soient viables et correspondent aux exigences et aux modalités du fonds. Les projets seront alors déposés au comité de sélection qui aura pour rôle de les évaluer afin de les accepter ou les refuser.

**FONDS DE VALORISATION AGRICOLE**  
 FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE  
 Année 2008



<b>1. Identification du demandeur</b>	
Titre du projet :	
Nom de l'entreprise :	
Nom du promoteur :	
Adresse :	
Ville :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :
Courriel :	
<b>2. Description de l'entreprise</b>	
2.1 Bref historique de l'entreprise (environ 15 lignes) :	
<b>3. Description sommaire du projet</b>	
3.1 Résumé du projet (environ 15 lignes) :	
3.2 Montant de la demande de financement :	
3.3 Lieu du projet (numéro du lot où se situe le projet) :	
3.4 En quoi votre projet apportera-t-il des retombées positives pour la communauté? (emplois, valorisation du territoire, nouveaux produits, etc.) (environ 15 lignes) :	
<b>4. Expertise et réalisations</b>	
4.1 Décrivez votre expertise et vos réalisations <u>pertinentes à ce projet</u> (environ 15 lignes) :	





**FONDS DE VALORISATION AGRICOLE**  
FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE  
Année 2008

**SIGNATURE**

J'atteste que les renseignements contenus dans cette demande ainsi que tous les documents qui s'y rattachent sont véridiques. Je comprends que cette demande sera évaluée par un comité de sélection qui prendra la décision finale quant à l'octroi d'une aide financière.

-----  
Signature de la personne ressource (signature électronique acceptée)    Date



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour publication immédiate*

**Lancement d'un fonds de valorisation agricole à Sainte-Sophie****Waste Management poursuit sa contribution au développement économique des Laurentides**

**SAINT-JÉRÔME, le 10 mars 2008** – Waste Management (WM) poursuit sa contribution au développement économique de la région des Laurentides en participant financièrement à dynamiser l'activité agricole dans le secteur de ses installations de Sainte-Sophie. La mise en place d'un fonds de valorisation agricole concrétise l'engagement de l'entreprise à compenser la perte de 65 hectares de terrains qui sont ou seront utilisés à des fins de gestion des matières résiduelles et de production énergétique.

En vertu de cette entente, WM investit un montant de 500 000 dollars dans un fonds qui servira à financer des projets à caractère agricole dans les environs de son lieu d'enfouissement situé au 2535, 1<sup>ère</sup> Rue à Sainte-Sophie. Ce fonds est administré par le Centre local de développement (CLD) Rivière du Nord, au nom de la MRC de La Rivière-du-Nord.

*« Nous sommes heureux d'appuyer une activité économique importante pour la région et nous souhaitons collaborer avec nos partenaires à la mise en place de projets agricoles dans les environs de notre propriété, » a déclaré M. Martin Dussault, directeur des Affaires publiques chez WM. « Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé de façon assidue et sur une base bénévole aux travaux du comité pendant plus de quatre ans. Ce travail leur a permis d'élaborer une formule qui permettra la mise en œuvre de mesures durables au bénéfice de la communauté. Nous sommes heureux que le CLD apporte son expertise dans l'administration de ce fonds et qu'il appuie les intervenants du milieu engagés dans l'évaluation des projets, » a poursuivi M. Dussault.*

La gestion et la distribution des sommes d'argent seront effectuées par un organisme sans but lucratif constitué de bénévoles. Cet OSBL aura le mandat d'évaluer les projets qui lui seront soumis en fonction de critères préétablis et pourra jumeler les fonds qu'il possède à des programmes publics de subventions, ce qui renforcera l'intervention financière et dynamisera l'activité agricole comme il est souhaité. Pour plus de renseignements, il est possible de communiquer avec le CLD Rivière du Nord au (450) 431-0707 ou de visiter le site Internet [www.cld-rdn.qc.ca](http://www.cld-rdn.qc.ca).

Notons que la création d'un tel fonds pour stimuler le développement de l'agriculture dans le voisinage d'un lieu d'enfouissement constitue une première dans l'industrie de la gestion des matières résiduelles au Québec.



2.

Waste Management est bien implantée dans la région des Laurentides depuis 1997. Elle emploie à sa division de Sainte-Sophie une centaine d'employés qui s'affairent chaque jour à la collecte, à la récupération, au transport et à l'élimination des matières résiduelles des citoyens et des entreprises. Waste Management est la plus importante organisation vouée aux services environnementaux en Amérique du Nord. Elle dessert plusieurs milliers de communautés grâce au dévouement de ses quelque 50 000 employés.

-30-

Renseignements : Hugues Vincelette  
Coordonnateur des relations communautaires  
(819) 570-6875



Résultats de la 1<sup>ère</sup> année de suivi des goélands au L.E.T. de Sainte-Sophie dans le cadre de l'entente entre WM le SCF

Présentation au Comité de vigilance

Plan de la présentation


TECSULT | AECOM

- Mise en contexte
- Objectifs de l'étude
- Zone d'étude
- Méthodes
- Résultats
  - Abattage de goélands
  - Population de goélands
  - Espèces et âge des goélands
  - Effet de l'abattage sur la fréquentation
- Conclusion
- Recommandations
- Opérations 2008

Mise en contexte

TECSULT | AECOM


- Étude de 2004
  - Abondance maximale durant la période d'élevage (fin mai à mi-juillet)
  - Abattage → efficace pendant 15 minutes durant la période d'élevage (fin mai à mi-juillet) et 30 minutes durant la période de dispersion (mi-juillet à mi-août)
- Entente entre WM et le SCF
  - Plan d'action conjoint de trois ans (2007-2009)
  - Permis d'abattage sélectif de 21 goélands par semaine du 1er avril au 30 novembre



Objectifs de l'étude

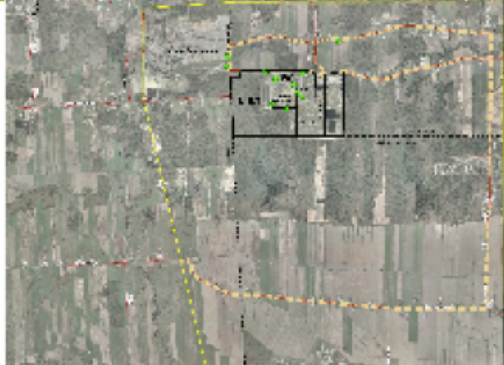
TECSULT | AECOM

- Première année de suivi des goélands au L.E.T. de Sainte-Sophie et dans les sites périphériques dans le cadre de l'entente
- Les objectifs sont :
  - de documenter la fréquentation du L.E.T. et des sites périphériques par les goélands
  - de mesurer l'efficacité de l'effarouchement et de l'abattage sélectif sur la fréquentation du L.E.T.
  - de proposer des recommandations pour réduire la fréquentation du L.E.T. par les goélands



Zone d'étude


TECSULT | AECOM



Méthodes


TECSULT | AECOM

- Effarouchement avec pistolets à cartouches à blanc et canons au propane (L.E.T.)
- Abattage de 21 goélands par semaine d'avril à septembre ainsi qu'en novembre (L.E.T.)
- Décomptes hebdomadaires de goélands du 14 mars au 19 décembre (L.E.T. + carrière + champs)
  - 3 décomptes par jour
  - Un 2<sup>e</sup> décompte hebdomadaire du 9 mai au 20 juin



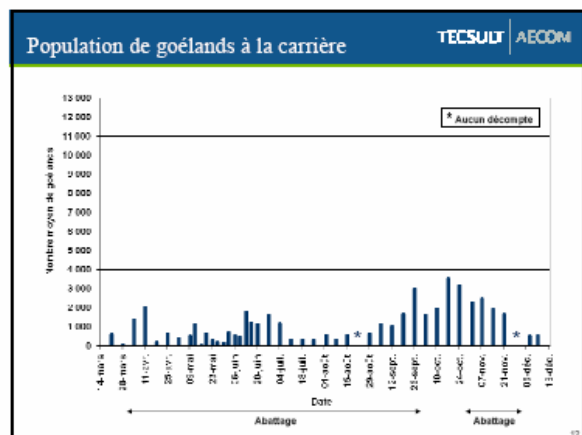
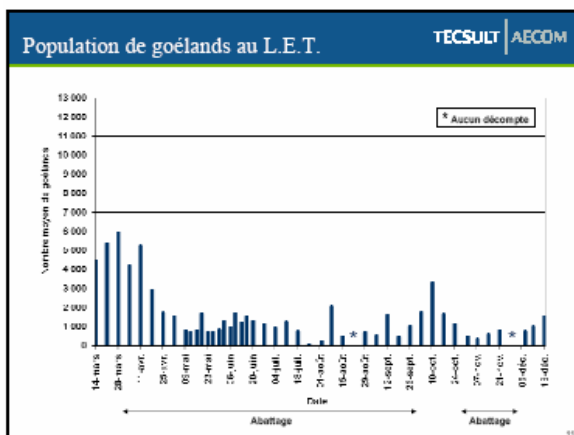
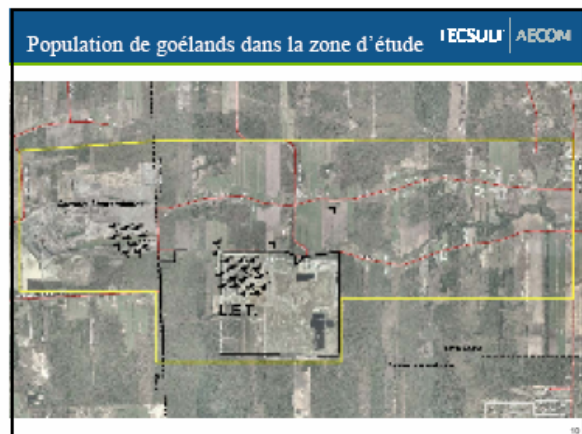
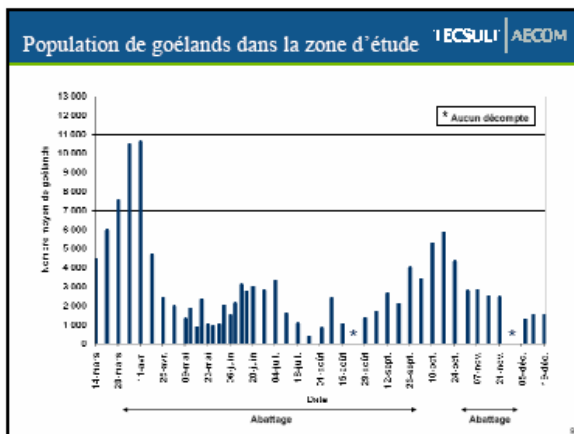
**Résultats** TECSULT | AECOM

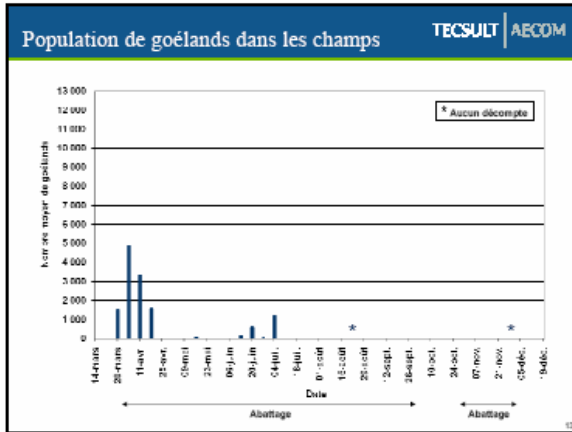
- Abattage de goélands
- Population de goélands
- Espèces et âge des goélands
- Effet de l'abattage sur la fréquentation



**Abattage de goélands** TECSULT | AECOM

- 119 jours d'abattage au L.E.T.
- 614 goélands à bec cerclé dont 65 % d'adultes et 34 % de juvéniles

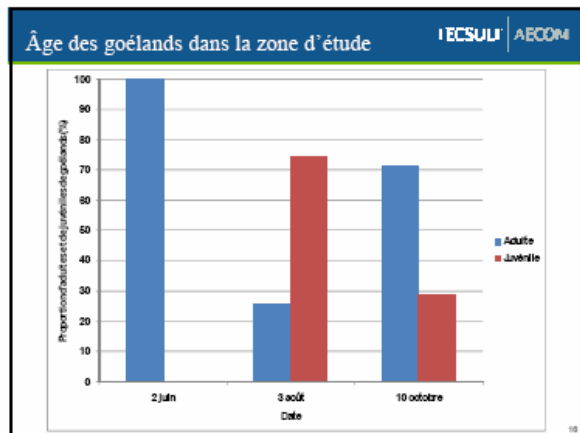
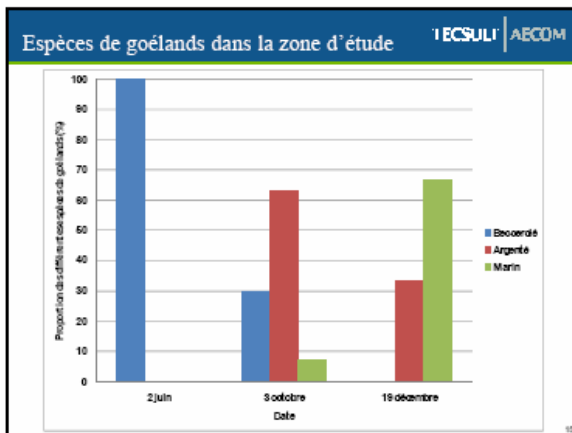





### Population de goélands - faits saillants

- 3 pics d'abondance
  - Arrivée massive au terme de la migration printanière (mi-mars à mi-avril)
  - Période d'élevage des jeunes (début juin au début juillet)
  - Rassemblement automnal (fin septembre à fin octobre)
- Importance du L.E.T. et de la carrière pour les goélands
- Peu de goélands dans les champs

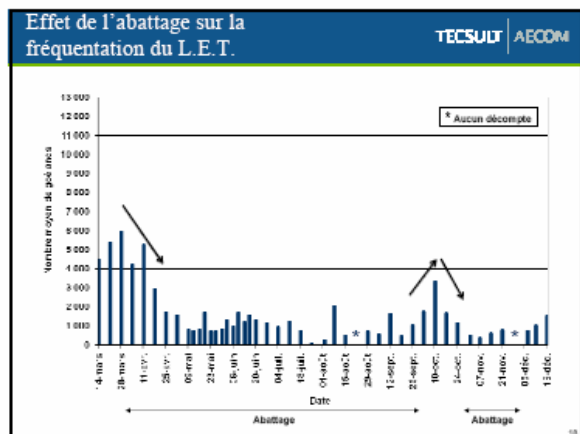
TECSULT | AECOM

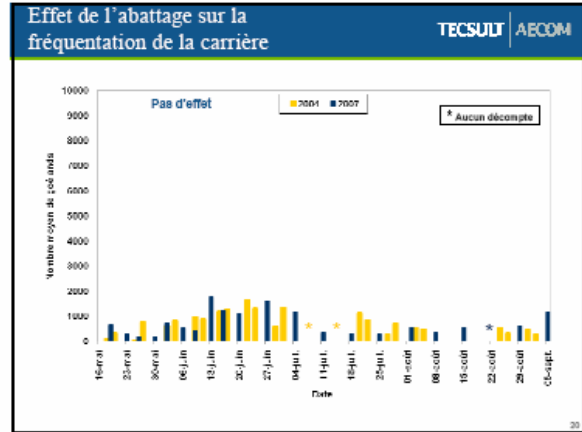
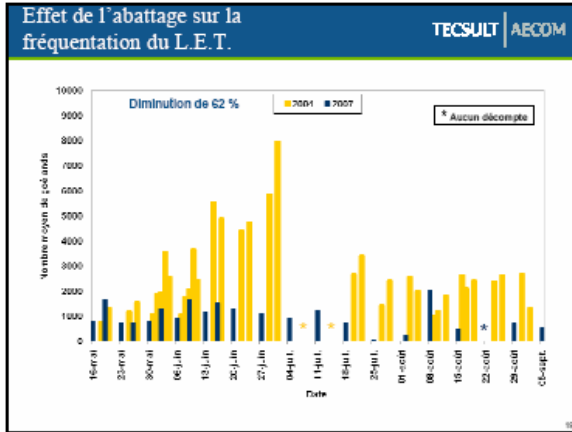


### Espèces et âge des goélands - faits saillants

- Goéland à bec cerclé domine les effectifs de la mi-mars à la fin août
- Goéland argenté domine les effectifs du début septembre au début décembre
- Goéland marin domine les effectifs à compter de la mi-décembre
- Adultes dominent les effectifs toute l'année sauf de la fin juillet à la fin août

TECSULT | AECOM





**Effet de l'abattage sur la fréquentation - faits saillants**

TECSULT | AECOM

- Moyenne de 1 099 goélands durant la période d'abattage estivale
- Diminution de 62 % de la population de goélands entre 2004 et 2007
- Pas d'effet sur la fréquentation de la carrière

**Conclusion**

TECSULT | AECOM

- Efficacité du programme d'effarouchement et d'abattage sélectif
  - Diminution de 62 % de la fréquentation
  - Moyenne de 2 651 individus en 2004 versus 1 001 en 2007
- Le L.E.T. est le secteur le plus fréquenté, suivi de la carrière

**Recommandations**

TECSULT | AECOM

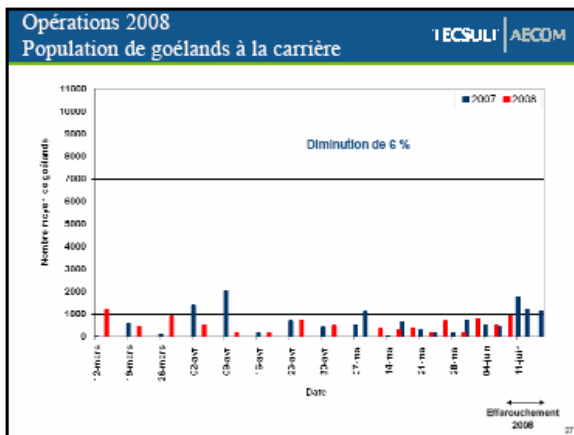
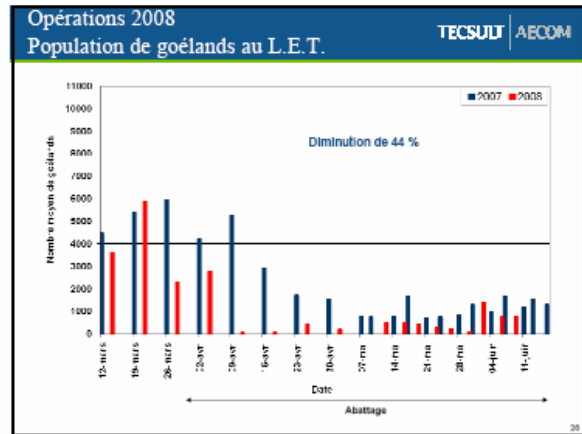
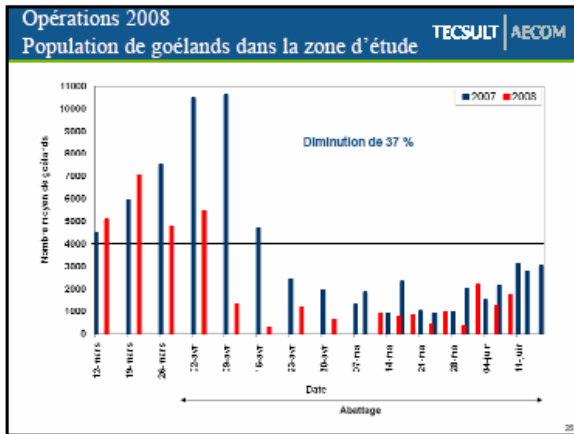
- Augmenter le nombre de goélands qu'il est permis d'abattre à chaque semaine car ils sont très persistants
- Étendre la période d'abattage du 1er janvier au 31 décembre pour éviter leur retour en grand nombre
- Augmenter l'effort d'effarouchement pendant les trois pics d'abondance
- Continuer les mesures indirectes de dissuasion pour diminuer l'attrait du L.E.T.
- Faire de l'effarouchement à la carrière car c'est un site de repos très fréquenté

**Opérations 2008**

TECSULT | AECOM

- Abattage au L.E.T. de 21 goélands par semaine du 1er avril au 30 novembre 2008
- Effarouchement à la carrière depuis le 9 juin 2008





**WM**  
WASTE MANAGEMENT

Merci de votre attention

28



TECSUIT | ACCOM

## Technologies de traitement des résidus ultimes

*Un aperçu général des nouvelles technologies de traitement*

TECSUIT | ACCOM

### Déroulement de la présentation

- Mise en contexte
- Catégories de matières résiduelles visées
- Technologies de traitement des résidus ultimes
  - Présentation des grandes familles technologiques
  - Exemples de technologies
  - Avantages et inconvénients
- Conclusions

TECSUIT | ACCOM

### Mise en contexte

- Fin de la période d'application de la Politique Québécoise 1998-2008
- Rapport de la Commission parlementaire sur la gestion des matières résiduelles (Juin 2008)
- Étude de la CMM sur les technologies de traitement des résidus ultimes (2007)
- Étude complémentaire sur les technologies en cours par Laval et Couronne Nord (2008)
- Projection des besoins régionaux en élimination et demandes d'agrandissement de lieux d'enfouissement

TECSUIT | ACCOM

### Catégories de matières résiduelles visées:

les résidus mélangés (ce qui reste après tri à la source)

- Cas 1 : schéma classique de collecte à « 2-voies »

TECSUIT | ACCOM

### Catégories de matières résiduelles visées:

les résidus mélangés (ce qui reste après tri à la source)

- Cas 2 : schéma classique de collecte à « 3-voies »

TECSUIT | ACCOM

### Technologies de traitement des résidus ultimes : les grandes familles\*

Traitements biologiques	Traitements thermiques (« génération d'énergie à partir des déchets »)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compostage en vrac:                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compostage des déchets mélangés (présence d'air)</li> </ul> </li> <li>• Méthanisation:                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Digestion des déchets mélangés (absence d'air et production de biogaz)</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Incinération :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Combustion en une étape avec beaucoup d'air (feu), avec production d'énergie</li> </ul> </li> <li>• Gazéification/Pyrolyse/Plasma:                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Combustion en deux étapes :                                     <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1) avec quantité d'air limitée, produisant un gaz (ou un liquide) partiellement brûlé</li> <li>• 2) le gaz produit est ensuite brûlé en seconde étape, avec production d'énergie</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>

\* Note: classement simplifié (plusieurs nuances selon les technologies)

Quelques exemples de technologies de traitement appliqués aux résidus ultimes

Traitements biologiques	Traitements thermiques (« génération d'énergie à partir des déchets »)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Compostage en vrac:               <ul style="list-style-type: none"> <li>Conoprec (Sorel-Tracy)</li> <li>SMITOM (Launey-Lantio, France) (au Québec: Ter'Eau)</li> <li>Bedminster (Edmonton)</li> <li>Sorain Seochini (France)</li> <li>Kompleon (Europe, Stoney-Creek (Ontario)...) )</li> </ul> </li> <li>Méthanisation:               <ul style="list-style-type: none"> <li>BTA (Toronto: appliqué aux matières organiques triées. Japon: appliqué aux résidus mélangés)</li> <li>Valorga (Europe)</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Incineration de masse:               <ul style="list-style-type: none"> <li>VonRoll Inova (plusieurs dans le monde)</li> <li>Martin GmbH (plusieurs dans le monde)</li> <li>Wheelabrator Technologies (16 installations aux USA -&gt; 636 MW)</li> </ul> </li> <li>Gazéification / Pyrolyse / Plasma :               <ul style="list-style-type: none"> <li>Enerkem (Estrie, Grande-Bretagne)</li> <li>Piasco (Ottawa, Espagne)</li> <li>Thermoselect (Japon, Allemagne, Italie)</li> <li>Westinghouse (Japon)</li> <li>Nippon Steel (Japon)</li> </ul> </li> </ul>

\* Note: classement simplifié (plusieurs nuances selon les technologies)

## Composteur en vrac : Sorel-Tracy



Source: Conoprec

## Compostage en vrac

- Les avantages:
  - Potentiel de valorisation des produits
  - Diminution des quantités à enfouir
  - Résidus stabilisés avant enfouissement
  - Procédés en milieu contrôlé (réacteur fermé) : meilleur contrôle des nuisances (ex: odeurs)
  - Coûts en général moins élevés que les traitements thermiques

## Compostage en vrac

- Les inconvénients:
  - Problèmes de contamination des produits (« compost »)
  - Nécessite un tri ou traitement mécanique avant ou après le procédé de traitement biologique (-> rejets)
  - Technique est utilisée principalement pour les déchets résidentiels (et une partie des déchets ICI)
  - Peut produire des odeurs importantes lorsque le procédé est mal contrôlé
  - Coûts plus élevés que l'enfouissement

## Usine méthanisation : Villacidro, Italy



Source : BTA

## Méthanisation

- Les avantages:
  - Potentiel de valorisation du produit par compostage, en général meilleur que le compostage en vrac
  - Diminution des quantités à enfouir
  - Résidus stabilisés avant enfouissement
  - Procédés en milieu contrôlé (réacteur fermé) : meilleur contrôle des nuisances (ex: odeurs)
  - Production d'un biogaz pour valorisation énergétique (rendement énergétique moindre que les traitements thermiques)

## Méthanisation

TECSUD | ARCOM

- **Les inconvénients:**
  - Très peu de technologies applicables aux résidus mélangés
  - Peu de technologies éprouvées à grande échelle
  - Nécessite un prétraitement (ex: « hydropulper »)
  - Besoins élevés en eau
  - Opération plus complexe que le compostage
  - La récupération du système après des défaillances de procédé est lente
  - Coûts d'investissement et d'opération plus élevés que les traitements aérobies

## Incinérateur : ville de Québec



Source TRU

## Incinération

TECSUD | ARCOM

(« Génération d'énergie à partir des déchets » ou « Waste-to-Energy »)

- **Les avantages:**
  - Réduit significativement les besoins en enfouissement
  - Production d'énergie efficace
  - Plusieurs technologies éprouvées et grande expérience d'opération

## Incinération

TECSUD | ARCOM

(« Génération d'énergie à partir des déchets » ou « Waste-to-Energy »)

- **Les inconvénients:**
  - Opération assez complexe nécessitant généralement un haut niveau d'expertise
  - Émissions atmosphériques nécessitant des procédés de traitement des gaz complexes
  - Mauvaise image causée par un historique d'installations problématiques
  - Résidus d'incinération (cendres et mâchefers) doivent être éliminés
  - Coûts d'investissement et d'opération très élevés
  - Besoin d'un seuil minimal de quantités de résidus pour opérer une installation

## Gazéificateur : Karlsruhe, Allemagne



Source: Thermoselect

## Gazéification / Pyrolyse Plasma

TECSUD | ARCOM

- **Les avantages:**
  - Réduit significativement les besoins en enfouissement
  - Meilleure image que l'incinération et moins d'émissions atmosphériques (traitement à très haute température)
  - Produit des gaz pour la production d'énergie
  - Potentiel de valorisation des résidus inertes issus du procédé

## Gazéification / Pyrolyse Plasma

TECSUD | ACCOM

- **Les inconvénients:**
  - Peu de technologies éprouvées à grande échelle avec déchets municipaux
  - Gaz ou liquides produits ont généralement une valeur calorifique faible
  - Requiert un prétraitement
  - Opération complexe nécessitant un haut niveau d'expertise
  - Coûts d'investissement et d'opération très élevés
  - Assez peu compatible avec une collecte à 3-voies
  - Besoin d'un seuil minimal de quantités de résidus pour opérer une installation

## Conclusions

TECSUD | ACCOM

- Certaines technologies apparaissent prometteuses pour l'avenir
- Relativement peu de technologies sont éprouvées à grandes échelles avec des déchets municipaux (niveaux variables de développement et de validation)
- Les pays dans lesquels on retrouve le plus d'installations fonctionnelles (ex: Japon, Allemagne) investissent des sommes beaucoup plus élevées que nous pour la gestion de leurs matières résiduelles

## Conclusions

TECSUD | ACCOM

- Les technologies qui ont un coût plus accessible présentent une incertitude sur le potentiel réel de valorisation de leurs produits
- Les technologies beaucoup plus coûteuses requièrent des garanties de tonnage minimal pour opérer (ex: à cause de contrats énergétiques)

## Conclusions

TECSUD | ACCOM

- **Constats:**
  - les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 ne seront pas atteints
  - des investissements importants sont encore à faire pour atteindre ces objectifs de mise en valeur
- **Débat : où faut-il investir prioritairement?**
  - dans les filières de mise en valeur classiques (réduction, réemploi, recyclage, compostage de résidus triés à la source)?
  - OU
  - dans les nouvelles technologies de traitement des résidus ultimes?